



## **Emploi et budget 2017 : la fin de l'hémorragie ?**

Début juillet a été publié le « tiré à part ». Ce document qui sort traditionnellement à l'été, après les conférences budgétaires interministérielles et l'arbitrage de Matignon, nous informe des orientations pour le budget de l'État qui sera voté par le Parlement à l'automne. Il est impossible à ce stade de faire une analyse approfondie du prochain budget de la Culture. Néanmoins, les grandes tendances qui se dégagent de ce document nous en donne déjà une idée assez précise, même s'il faudra attendre septembre pour connaître les ultimes arbitrages.

### **Pas de suppressions d'emplois, mais des redéploiements**

Les tableaux sont formels : il n'y aura pas de suppressions d'emplois au Ministère de la Culture en 2017. Pas de suppressions... mais pas de créations non plus ! 2017 sera donc une année blanche en termes d'emploi. Ce qui ne veut pas dire que rien ne va bouger ! Si le ministère prévoit des créations d'emplois dans certains secteurs, elles se feront nécessairement au détriment des autres ; c'est-à-dire en procédant à des reploiements d'effectifs. Jusqu'à présent, le choix a été fait de préserver les emplois face au public et de « sanctuariser » les emplois d'enseignants. Le ministère continuera-t-il dans cette voie ?

### **Des suppressions quand même ?**

Si tel est le cas, il est certain que les redéploiements se feront, une fois de plus, au détriment des fonctions dites « supports ». Il faut donc encore s'attendre à des suppressions de postes du côté de l'administration centrale, comme l'a confirmé le ministère dans le cadre de son projet immobilier (105 emplois en moins afin de pouvoir recaser tout le monde dans les nouveaux locaux). Mais aussi sans doute dans les services déconcentrés (DRAC et STAP) qui, après la réforme territoriale et en dépit des promesses du ministère, continuent de voir leurs effectifs diminuer. D'une manière générale, il y a fort à craindre que la filière administrative paye une fois de plus un lourd tribut en matière d'emplois. Sans parler de la filière scientifique dont les effectifs restent notoirement insuffisants au regard des missions fondamentales de notre ministère.

### **Le budget sera-t-il à la hauteur ?**

Par ailleurs, une augmentation du budget de la Culture à hauteur de 170 millions d'euros est annoncée. Bien entendu, à ce stade, il est impossible d'en connaître la ventilation. On peut néanmoins se demander si ces crédits supplémentaires seront suffisants après plusieurs années consécutives de baisse. En outre, le Cabinet nous assure (oralement) que les mesures d'augmentation du point d'indice (+0.6 % en juillet) ainsi que les mesures « PPCR » (passage de 4 à 3 grades pour les catégories C...) sont d'ores et déjà financées. Mais rien ne nous assure que la masse salariale soit suffisante. Or, si les emplois ne peuvent pas être financés, ils resteront vacants et, au bout d'un moment, ils seront purement et simplement supprimés. Dans le jargon administratif on appelle ça une « mesure technique ».

### **Et les établissements publics dans tout ça ?**

Enfin, ces chiffres ne concernent que le titre II, il s'agit des emplois financés sur le budget de l'État. Nous n'avons, à ce stade, aucune information sur le titre III, c'est-à-dire sur les emplois financés par les établissements publics. Or, le titre III représente près de 50 % des emplois au ministère de la Culture ! À ce jour, nous n'avons donc de visibilité que sur la moitié des effectifs. Ces dernières années, les suppressions ayant essentiellement pesé sur le titre II, tout porte à croire que pour 2017, les établissements publics pourraient subir plus fortement encore la politique d'austérité. La diminution des plafonds d'emploi combinée à la baisse des subventions pourrait bien entraîner d'importantes suppressions de postes dans les établissements publics.

### **Un ministère de la Culture « saigné à blanc » mais qui continue à se battre !**

Au premier abord, cette annonce paraît répondre à la revendication de la CGT-Culture d'arrêt immédiat de toute suppression d'emploi. Nul doute que les mobilisations des personnels tout au long de cette année 2016 y auront contribué. Cependant, gardons-nous de tout triomphalisme. Au ministère de la Culture, 2.000 emplois ont été supprimés durant les années RGPP et plus de 700 emplois ont été détruits entre 2012 et 2015. Ne prenons pas cette annonce pour argent comptant, quand bien même aucun emploi ne serait supprimé l'année prochaine, notre ministère reste considérablement affaibli. Comme le démontre l'abandon de nombreuses missions et la dégradation préoccupante des conditions de travail des personnels.

**Pour l'emploi, pour nos missions, pour notre ministère,  
continuons à nous mobiliser !**